



Valeurs mobilières Banque Laurentienne **RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE**

Décision de la Banque du Canada – Confronté à la réalité d'un élan économique qui s'effrite

Mercredi dernier, la Banque du Canada (BdC) a laissé inchangé son taux cible du financement à un jour à 1,75 %. Celui-ci n'a pas bougé depuis octobre dernier.

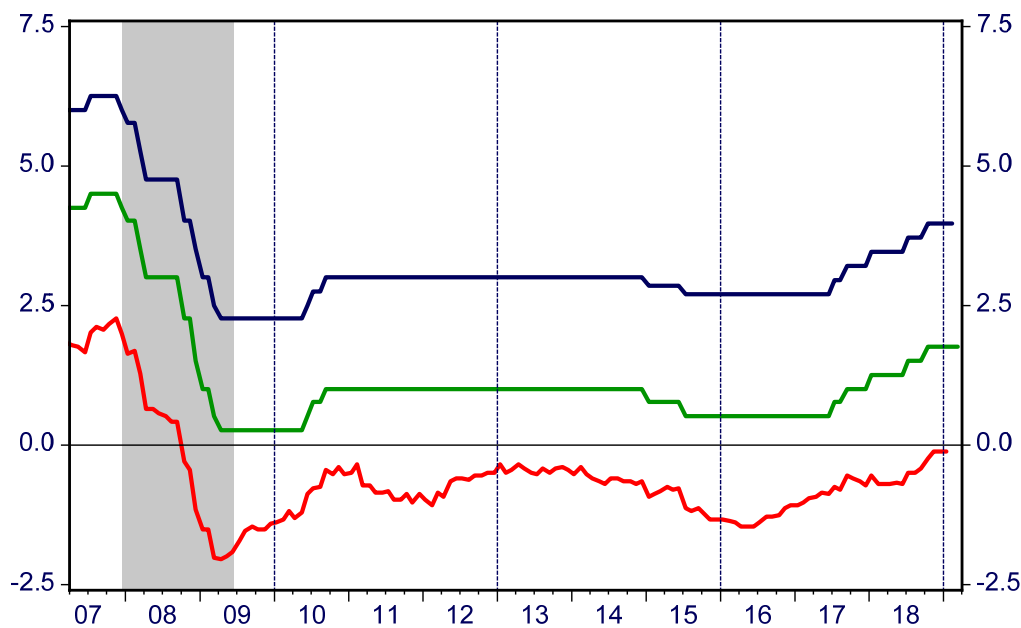
Des nouvelles économiques décevantes sont venues ponctuer la dernière semaine, à l'exception de la robuste création d'emplois observée depuis le début de l'année. Le rapport peu reluisant sur le PIB du Canada dévoilé vendredi de la semaine dernière fait état d'une stagnation économique au quatrième trimestre de 2018. Equifax Canada a également annoncé une modeste hausse de l'insolvabilité des consommateurs à la fin de 2018. La chambre immobilière de Vancouver a fait état d'un recul de 6 % sur 12 mois des prix de vente des logements et d'un repli de 33 % sur 12 mois des transactions immobilières en février. Dans la région de Toronto, les ventes de logements ont légèrement baissé (-2,4 % sur 12 mois). Par ailleurs, la Chine a décidé de bloquer les importations de canola en provenance du Canada, alimentant ainsi les tensions entre les deux pays (le canola est l'un des principaux biens d'exportation du Canada vers la Chine). Également, la ratification du nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) pourrait être reportée, car le Canada et le Mexique ont demandé aux autorités américaines d'abolir les droits de douane punitifs sur les produits d'acier et d'aluminium avant de ratifier l'accord. La BdC a également mentionné mercredi que le ralentissement de la croissance économique mondiale a été plus prononcé qu'anticipé récemment et que la croissance canadienne sera « *plus faible que prévu* ».

Dans leur ensemble, ces événements négatifs pèsent davantage que les discussions constructives entre les États-Unis et la Chine, lesquelles pourraient bientôt aboutir à un nouvel accord commercial. Par conséquent, les dirigeants de la BdC n'affirment plus que « *le taux d'intérêt directeur devra augmenter avec le temps jusqu'à l'intérieur d'une fourchette neutre* ». Maintenant, il faut plutôt que les conditions monétaires demeurent un vent de dos pour l'économie canadienne: « *Le Conseil de direction estime que les perspectives continuent de justifier un taux d'intérêt directeur qui se situe sous la fourchette neutre* ». Le ton de ce passage clé du rapport est incontestablement plus conciliant qu'en janvier. De plus, les dirigeants de la BdC déclarent de façon transparente qu'il leur faudra un certain temps pour jauger la durée pendant laquelle l'inflation mesurée par l'IPC demeurera sous la cible de 2 %. Par conséquent, la probabilité d'un relèvement de 25 points de base du taux directeur en 2019 nous paraît presque nulle.

Cela dit, les perspectives économiques ne sont pas assez sombres pour que le gouverneur Poloz songe à réduire le taux directeur. La banque centrale croit toujours que la prochaine intervention sera une hausse, même si cela pourrait seulement survenir en 2020 ou 2021, citant « *l'incertitude accrue quant au moment des futures hausses de taux* ». Les marchés financiers peuvent néanmoins percevoir les choses différemment. Les discussions des investisseurs entourant une possible réduction du taux directeur et la quasi-contraction de l'économie canadienne sont peu susceptibles de s'estomper à court terme, malgré la bonne tenue du marché du travail depuis le début de l'année 2019.

En conclusion : La BdC s'ajuste à l'essoufflement de l'élan économique, indiquant que le taux directeur restera à 1,75 %, à moins que ne survienne un regain de la croissance économique mondiale. Afin de s'assurer que ce ralentissement de l'activité économique ne dure pas trop longtemps, le ministre des Finances, Bill Morneau, a une belle occasion de stimuler la croissance avec le dépôt du budget du 19 mars. Après avoir amélioré les déductions liées aux dépenses d'investissement des entreprises à l'automne dernier, il reste à voir si les signes de plus en plus manifestes de la pression exercée sur la situation financière des ménages et le ralentissement du marché de l'habitation dans certaines villes inciteront le gouvernement fédéral à dévoiler des politiques ciblées visant à améliorer l'accessibilité hypothécaire et le mieux-être économique des Canadiens.

Taux préférentiel Taux directeur réel, ajusté pour l'inflation Taux directeur de la Banque du Canada



Source: Bank of Canada/Haver Analytics

Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.